



Communication de M. Assimou Abarchi, maire de Dankassari lors des Assises de la Coopération Décentralisée franco-nigérienne

Table-ronde sur l'eau et l'assainissement, le jeudi 16 octobre 2014

Pour que les communes rurales nigériennes s'engagent d'une manière efficace dans les projets sur l'eau et l'assainissement il est nécessaire pour elles d'élaborer au préalable leur plan local d'eau et d'assainissement (PLEA), pour faire ressortir les difficultés et les potentialités de la commune en la matière.

Grâce à un financement du MAE français, la commune rurale de Dankassari a élaboré en 2011 le diagnostic social et technique de tous les ouvrages existants de la commune, après une première étape de réhabilitation et d'amélioration de la gestion des deux mini-AEP de Dankassari et Dogontapki.

Puis nous avons élaboré notre plan d'action 2012 -2016 dont la mise en œuvre à déjà commencé.

À partir de 2012, la mise en œuvre du plan d'action hydraulique communal a déjà commencé avec la réalisation de la Mini AEP dans le village de Lougou, puis la réhabilitation des forages de Karki-Malam, Maraké-Toudou et Dankéda en 2013, et la réhabilitation de 3 (trois) autres forages en 2014 à Bawada Daji, Kawadata et Jarkassa. Une mini AEP multi-villages est en cours de mise en place à Bawada Gida.

Au-delà des infrastructures, nous avons contribué à la mise en place de plusieurs dizaines de comités de gestion de points d'eau et assuré leur formation (175 personnes : 91 hommes et 84 femmes venus de 35 villages de la commune).

Les deux responsables de ces formations sont le chargé de mission de coopération décentralisée recruté par le RAEDD et l'agent chargé de l'hydraulique recruté par la mairie de Dankassari.

Ces actions sont menées dans le cadre de la coopération décentralisée entre la ville de Cesson-Sévigné et la commune rurale de Dankassari signée en 2009, avec de très nombreux partenaires (Etat nigérien, Agence de l'Eau Loire Bretagne, MAE français, Région Bretagne, Syndical Mixte de Production du Bassin Rennais. Les associations RAEDD au Niger et AESCD en France sont chargées de sa mise en œuvre.

En conclusion, je forme des vœux pour que les communes rurales du Niger, notamment celles de Dogon Kiria, Kieche, Matankari, Soucoucoutane, mes voisines, puissent elles aussi bénéficier d'une coopération décentralisée, pour améliorer l'accès à l'eau de leur population.